

Les gouvernements du Canada et du Québec agissent de concert pour un fleuve en santé

Québec, le 26 juin 2017 – Le gouvernement du Canada est déterminé à protéger le fleuve Saint-Laurent en menant des recherches scientifiques, en prenant des mesures et en collaborant avec ses partenaires afin de faire de cet écosystème irremplaçable un milieu sain et rentable pour les générations futures.

Voilà pourquoi la ministre d'Environnement et Changement climatique Canada, l'honorable Catherine McKenna, et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, ont annoncé que les gouvernements du Canada et du Québec comptent investir conjointement 57,5 millions de dollars sur cinq ans pour la conservation et la mise en valeur du Saint-Laurent. Ces investissements s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle programmation 2016-2021 de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent, également appelée Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026.

L'Entente est un bel exemple de collaboration entre les gouvernements du Canada et du Québec qui s'unissent dans un but commun, celui de protéger notre précieux Saint-Laurent par la réalisation de projets ayant des retombées positives et permettant des avancées concrètes en recherche.

Par ailleurs, ce partenariat permettra la réalisation de 38 projets conjoints s'articulant autour des trois enjeux prioritaires qui visent à protéger la biodiversité du Saint-Laurent, à assurer la pérennité de ses usages et à assurer la qualité de son eau. La collaboration de plusieurs ministères fédéraux et provinciaux permettra également de mettre en commun les connaissances et les expertises des deux gouvernements.

Citations

« Le gouvernement du Canada, de concert avec le gouvernement du Québec, poursuit son engagement quant à la protection et au développement durable de notre précieux fleuve Saint-Laurent conjointement avec le gouvernement du Québec. Le Saint-Laurent est la principale source d'eau potable des Québécoises et des Québécois : il est au cœur de la vie sociale, économique et culturelle. Au moyen de la recherche scientifique et de la collaboration avec nos partenaires et l'appui aux initiatives issues de la communauté, nous poursuivrons notre action concertée afin que cet écosystème irremplaçable puisse être en santé et profitable pour les générations actuelles et futures. Il s'agit d'un autre exemple concret des mesures que notre gouvernement prend pour protéger les principales sources d'eau douce du Canada. »

– Catherine McKenna, ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada

« Depuis tout près de 30 ans déjà, nos gouvernements travaillent de concert pour assurer la protection du Saint-Laurent. Nous devons poursuivre nos actions conjointes et mettre en application nos connaissances pour préserver les richesses de notre fleuve pour les générations futures. Il importe de documenter les changements qui se produisent dans le Saint-Laurent et de partager nos connaissances pour lui assurer un avenir des plus prometteurs. Le tout doit se faire dans une approche de développement durable, c'est-à-dire en respectant l'environnement et en considérant les dimensions économiques et sociales du développement. De cette façon, nous

concentrons nos efforts dans la lutte contre les changements climatiques et nous préservons du même coup les différents écosystèmes du fleuve. »

- David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Faits saillants

- Onze ministères et organismes du gouvernement du Canada ainsi que neuf ministères et organismes du gouvernement du Québec consacreront respectivement 35,2 millions de dollars et 22,3 millions de dollars au cours des cinq prochaines années à la réalisation des mesures prévues dans le Plan d'action Saint-Laurent.
- Les activités des programmes Suivi de l'état du Saint-Laurent et Préviation numérique environnementale se poursuivront. La mise en œuvre des deux programmes permettra de suivre l'état de santé du fleuve, et de concevoir des modèles de prévision favorisant une meilleure compréhension de l'évolution de ses eaux et de ses écosystèmes, notamment dans un contexte de changements climatiques.
- Le Plan d'action Saint-Laurent continuera également à soutenir la participation des communautés riveraines par le biais du programme Interactions communautaires, qui appuie la réalisation de projets communautaires visant à conserver et à améliorer l'écosystème du Saint-Laurent. Pour la prochaine programmation du Plan d'action Saint-Laurent, ce programme est reconduit à hauteur de 4,92 millions de dollars pour la période comprise entre 2016 et 2021.

Liens connexes

- [Les détails du Plan d'action Saint-Laurent 2016-2021 ainsi que la documentation relative à ses enjeux et à ses programmes sont disponibles sur le site Web du Plan d'action Saint-Laurent.](#)
- [Lancement de la programmation 2016-2021 dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent 2011-2026](#)

- 30 -

Coordonnées

Marie-Pascale Des Rosiers
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de l'Environnement et du
Changement climatique
613 462-5473
marie-pascale.desrosiers@canada.ca

Émilie Simard
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre
les changements climatiques
418 521-3911

Relations avec les médias
Environnement et Changement climatique Canada
819 938-3338 ou 1 844 836-7799
ec.media.ec@canada.ca

Relations médias
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre
les changements climatiques
418 521-3991